

## Synthèse des ateliers préparatoires de l'appel à projets sur les défis 3 et 4 du Programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie

### Table des matières

1.	Liste des sigles .....	2
2.	Le PPR Autonomie en quelques mots .....	3
2.1.	Le contexte de sa mise en place .....	3
2.2.	Les priorités et les défis scientifiques du programme.....	3
2.3.	La gouvernance du programme et l'équipe projet .....	4
2.4.	Les actions conduites en 2020-2021 .....	5
3.	Le programme des ateliers préparatoires au second appel à projets.....	5
4.	Atelier 1 : bilan de l'appel à manifestation d'intérêt préparatoire au second appel à projets du programme et premières discussions autour de l'esprit du futur appel .....	6
4.1.	L'appel à manifestation d'intérêt préparatoire au second appel à projets du programme .....	6
4.2.	L'esprit du futur appel à projets préparatoires au second appel à projets (AAP) du programme.....	7
4.2.1.	Intervenir en complémentarité, et non en concurrence, des autres guichets .....	7
4.2.2.	Précisions sur la nature et le format des projets attendus .....	8
4.2.3.	Précisions des attentes sur le fond des projets.....	8
5.	Atelier 2 : discussion autour du croisement des regards disciplinaires dans le cadre des projets de recherche.....	9
6.	Atelier 3 : discussion autour des pratiques de recherche participative.....	10
7.	Brefs éléments de conclusions transverses aux ateliers .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
8.	Atelier 4 : discussion autour des modalités de dépôt et de sélection des projets dans le cadre du futur appel ANR.....	12
9.	Atelier 5 : discussion autour de la science ouverte et des données .....	14
10.	Atelier 6 : discussion autour du concept d'autonomie .....	15
11.	Atelier 7 : discussion autour des living labs et du processus d'innovation .....	16
12.	Présentation du forum en ligne et autres outils pour favoriser les rapprochements dans la perspective du montage des consortia.....	18
13.	Contacts.....	19
14.	Annexes .....	20
14.1.	Annexe 1 : Liste des membres du Conseil scientifique du PPR Autonomie .....	20
14.2.	Annexe 2 : Liste des membres du Comité consultatif du PPR Autonomie.....	21
14.3.	Annexe 3 : liste des projets de recherche lauréats de l'appel à projets sur les défis 1 et 2 du PPR Autonomie.....	22

14.4. Annexe 4 : tableau récapitulatif des lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI préparatoire au second AAP du PPR Autonomie .....	26
14.5. Annexe 5 : éléments complémentaires sur des appels à projets (spécifiques ou non) au champ de l'autonomie .....	23

## 1. Liste des sigles

AAP : appel à projets

AMI : appel à manifestation d'intérêt

ANR : Agence nationale de la recherche

CNAV : Caisse nationale d'assurance vieillesse

CNCPH : Comité national consultatif des personnes handicapées

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

EHESP : Ecole des hautes études en santé publique

EHESS : Ecole des hautes études en sciences sociales

FIRAH : Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap

IFRH : Institut fédératif de recherche sur le handicap

ILVV : Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement

INED : Institut national des études démographiques

INSERM : Institut national de la recherche médicale

IReSP : Institut pour la recherche en santé publique

IRTS : Institut régional de travail social

LLSA : living labs santé et autonomie

MiRe-DREES : Mission recherche de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

PGD : plan de gestion de données

PIA : Plan d'investissement d'avenir

PPR Autonomie : Programme prioritaire de recherche Autonomie

SHS : sciences humaines et sociales

## 2. Le PPR Autonomie en quelques mots

### 2.1. Le contexte de sa mise en place

Le 11 février 2020, lors de la cinquième Conférence nationale du handicap (CNH), le gouvernement prend l'engagement de lancer un grand programme national de recherche et d'innovation technologique au service de la vie quotidienne et de l'autonomie en mobilisant les crédits du troisième Plan d'investissement d'avenir (PIA3) à hauteur de 30 millions d'euros sur la période 2021-2026. A l'instar des différentes vagues des PIA, ce programme a vocation à renforcer et structurer la recherche sur le territoire national traitant de cette thématique de l'autonomie.

Le Programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie est ainsi lancé, et va peu à peu voir son périmètre évoluer dans le cadre des travaux de préfiguration conduits par le CNRS.

Il ressort de ces travaux que les initiatives de structuration ont jusqu'à présent souvent ciblé des populations particulières au regard desquelles l'autonomie est apparue comme un sujet d'intérêt en même temps que d'autres. Il en est de même de nombreux dispositifs d'incitation et de financement pour lesquels l'autonomie est une dimension connexe, sinon fortuite, de la recherche sur les maladies ou sur la cognition. Si des dispositifs de soutien à la recherche ont pu retenir l'autonomie comme thème central, c'est en adoptant des angles relativement prédéterminés, parfois restrictifs, par exemple technologiques.

Ainsi, est identifié le besoin d'un **programme ambitieux de recherche ciblant spécifiquement l'autonomie, devant permettre de mobiliser selon un spectre large les équipes de tout champ disciplinaire choisissant de mener des recherches ayant pour objet ou pour finalité explicites l'autonomie, de manière centrale et non incidente, et de tenir compte des enjeux d'interdisciplinarité.**

### 2.2. Les priorités et les défis scientifiques du programme

Le Conseil scientifique du PPR Autonomie a mis en avant deux priorités et défini quatre principaux défis scientifiques.

S'agissant des **priorités**, il s'agit de :

- Concevoir des **développements scientifiques pensés avec et pour les populations concernées** ;
- **Renforcer durablement les structures et infrastructures participant à la production de connaissances et à l'animation de la recherche** dans le champ de l'autonomie, notamment en favorisant les synergies.

S'agissant des **défis** :

- Le premier vise à définir **l'autonomie et les modalités de sa compréhension** et de sa mesure. Comprendre ce que signifie l'autonomie selon différentes approches scientifiques peut permettre à la recherche d'interroger les exigences sociales posées en termes d'autonomie, et de mieux comprendre les obstacles que rencontrent certaines populations dans leur tentative de remplir ces exigences ;
- Le deuxième défi consiste à **étudier la conception des politiques publiques en matière d'autonomie** à l'échelle nationale et internationale, qu'il s'agisse des politiques nommément dédiées à l'autonomie, ou des liens qu'elles entretiennent avec d'autres politiques publiques : politiques de la ville, du logement, de l'emploi, de l'éducation, etc. Il s'agit également de s'intéresser au rôle joué par les acteurs chargés de leur mise en œuvre, acteurs issus du secteur public ou privé (à but lucratif ou non) ;

- Le troisième défi interroge les **situations et expériences d'autonomisation et de restriction de l'autonomie**. Il s'agit de comprendre la manière dont les transformations sociales en cours ou bien certaines épreuves de la vie impactent le sentiment d'être autonome et en capacité d'agir et de choisir. Il s'agit d'étudier précisément les expériences des personnes concernées, qu'elles soient ou non confrontées à une situation de handicap ou à certains effets du vieillissement. L'objectif est de penser en termes de prévention et d'aménagement des milieux de vie afin de pouvoir identifier ensuite les conditions environnementales de l'autonomie ;
- Le quatrième défi vise à **étudier la conception, la réception et les usages des dispositifs et expérimentations innovants** (qu'ils soient technologiques, sociaux, organisationnels, etc.) en matière de compensation, suppléance, d'adaptation de l'environnement et d'accompagnement humain des personnes en vue de leur autonomie.

### 2.3. La gouvernance du programme et l'équipe projet

**Le Comité de pilotage du PPR Autonomie fixe les grandes orientations et valide le programme de travail et les actions à conduire, sur proposition du Conseil scientifique** (représenté par le Directeur scientifique du programme) ; y siègent également des représentants du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI - et de ses directions), du Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées (SEPH), du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), de l'ANR, et du CNRS.

**Le Conseil scientifique interdisciplinaire du PPR Autonomie<sup>1</sup> a en charge l'élaboration de la stratégie scientifique du programme et sa déclinaison dans un programme de travail** autour de deux volets principaux :

- Le financement de projets de recherche via des appels à projets qu'il élabore (rédaction des textes), appels à projets opérés par l'ANR (qui organise la sélection confiée à un jury international, sans aucun lien avec le Conseil scientifique du PPR) ;
- La mise en œuvre d'un dispositif d'animation et de structuration des communautés (communautés scientifiques française et internationale, et parties prenantes).

Ce Conseil, installé en septembre 2020, est présidé par Claude Martin, sociologue, Directeur de recherche au CNRS, Directeur du PPR Autonomie. Il se compose de 15 membres représentatifs de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNRS, INSERM, université), des organismes sociaux (CNAV, CNSA), et des organisations en charge de la structuration du champ (ILVV, IFRH).

Le premier des principes qui a concouru à l'identification des membres de ce Conseil a bien été celui de la diversité disciplinaire, l'objectif n'étant pas de faire de cette instance un lieu de collaboration interinstitutionnelle, mais davantage un lieu de discussion susceptible de construire une vision partagée des questions scientifiques prioritaires à traiter dans le champ de l'autonomie.

**Le Comité Consultatif du PPR Autonomie<sup>2</sup> éclaire le Conseil scientifique sur la pertinence du programme de travail et le suivi de sa mise en œuvre**, notamment au regard de l'enjeu fort du dialogue science-société que ce PPR souhaite promouvoir. Il est invité à formuler des recommandations en direction des deux autres instances.

Ce comité se compose de 15 membres représentant le monde de la recherche (universités et chercheurs étrangers), le champ du handicap et du grand âge, ou siégeant en tant que personnalités qualifiées.

<sup>1</sup> La liste complète des membres du Conseil scientifique du PPR Autonomie est disponible en annexe 1.

<sup>2</sup> La liste complète des membres du Comité consultatif du PPR Autonomie est disponible en annexe 2.

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'opérateur des actions de financement de projets (AAP). Elle organise notamment la sélection des projets par la mise en place d'un jury international.

Afin d'accompagner la montée en puissance du PPR Autonomie à compter de 2022 en lien avec les priorités et les défis scientifiques du programme, **une équipe projet est en cours d'installation**. Au 20 septembre 2022, elle se compose de :

- Claudia Marquet, cheffe de projet, Responsable du pilotage et de l'administration du programme ;
- Paul Colin, Responsable de la stratégie science ouverte et données de la recherche ;
- Steven Bouvier, Responsable de la communication et de la valorisation scientifique.

Deux autres postes restent à pourvoir dont les offres seront publiées courant octobre : un ou une Responsable de la médiation scientifique, et un ou une Responsable de la coopération internationale.

#### 2.4. Les actions conduites en 2020-2021

En même temps que s'est mis en place le PPR Autonomie, et afin d'accompagner le Conseil scientifique dans ses réflexions, des **consultations de chercheurs étrangers, de personnalités qualifiées et d'acteurs en charge de l'animation** de ce champ de recherche ont été organisées poursuivant le double objectif :

- De capitaliser sur l'expérience de programmes étrangers de soutien au développement et à la structuration de la recherche ;
- D'identifier les besoins de connaissances nouvelles.

**Un appel à projets a également été lancé par l'ANR en juillet 2021**. Intitulé « Autonomie : vieillissement et situation de handicap » ce premier AAP, rédigé par le Conseil scientifique et **couvrant les deux premiers défis**, a lancé les opérations de financement du PPR. **Les résultats ont été annoncés en avril 2022** : ce sont 4 projets qui ont été retenus pour financement (sur 8 déposés), pour un montant de 5,7 millions d'euros<sup>3</sup>.

**Dans la perspective du lancement par l'ANR d'un second AAP à l'automne 2022** sur les thématiques des défis 3 (interroger les situations et expériences d'autonomisation et de réduction de l'autonomie) et 4 (étudier la conception, la réception et les usages des dispositifs et expérimentations innovants - qu'ils soient technologiques, sociaux, organisationnels, etc. - en matière de compensation, suppléance, d'adaptation de l'environnement et d'accompagnement humain des personnes en vue de leur autonomie), le Conseil scientifique a travaillé au dernier trimestre 2021 à la **rédaction d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) publié par l'ANR le 18 février**. C'est dans le contexte de cette publication que se sont déroulés des ateliers préparatoires au second AAP.

### 3. Le programme des ateliers préparatoires au second appel à projets

Ces ateliers, organisés par l'équipe projet du PPR Autonomie, se sont déroulés suite à la publication de l'AMI (voir ci-après) avec l'objectif de **partager des éléments de compréhension et de connaissance communs autour de sujets prioritaires** pour la structuration de la communauté de recherche dans le champ de l'autonomie, sujets sur lesquels sont attendues les communautés qui déposeront un projet.

Au total, ce sont 7 ateliers qui se sont tenus en visioconférence les 27 avril, 25 mai et 22 juin 2022 :

- Atelier 1 : **bilan de l'appel à manifestation d'intérêt** préparatoire au second appel à projets du programme et premières discussions autour de **l'esprit du futur appel** ;
- Atelier 2 : le **croisement des regards disciplinaires** dans le cadre des projets de recherche ;
- Atelier 3 : les **pratiques de recherche participatives** ;

---

<sup>3</sup> Le tableau récapitulatif des lauréats de l'appel à projets est disponible en annexe 3.

- Atelier 4 : les **modalités de dépôt et de sélection des projets** dans le cadre du futur appel ;
- Atelier 5 : **science ouverte et données de la recherche** ;
- Atelier 6 : le **concept d'autonomie** ;
- Atelier 7 : **living labs et processus d'innovation**.

Un temps a également été consacré à la **présentation des modalités d'inscription et des fonctionnalités du forum en ligne mis à disposition des communautés** pour favoriser les échanges (partage de documents, chat, etc.).

## 4. Atelier 1 : bilan de l'appel à manifestation d'intérêt préparatoire au second appel à projets du programme et premières discussions autour de l'esprit du futur appel

### 4.1. Bilan de l'appel à manifestation d'intérêt

**Le 18 février, l'ANR publiait un appel à manifestation d'intérêt (AMI) préparatoire au second AAP du programme<sup>4</sup>.**

A noter que cet AMI **n'a aucunement été pensé comme une étape de pré-sélection** des projets pour le futur AAP ; **ses objectifs** sont les suivants :

- **Compléter, approfondir, déplacer les questions/thématiques de recherche** pré-identifiées par le Conseil scientifique dans la perspective de la rédaction du futur texte d'AAP ;
- **Identifier** – au moins partiellement – les **forces de recherche en présence** ;
- **Rapprocher les personnes travaillant sur les mêmes sujets** pour consolider les projets et construire des consortia ;
- **Outiller la communauté de recherche** pour renforcer les chances des projets d'être financés dans le cadre du futur AAP (interdisciplinarité, recherche participative, etc.).

Au total, ce sont **77 lettres d'intention qui ont été déposées**, se caractérisant par leur grande diversité, rendant difficile l'exercice de synthèse.

On note que :

- 19% des lettres concernent le défi 3, 55% le défi 4, et 26% les défis 3 et 4 ;
- 42% sont portées par des SHS (58% par d'autres disciplines) ;

Les lettres d'intention peuvent être réparties dans **4 thématiques interdisciplinaires couvrant (presque !) l'ensemble des contributions** (avec, pour chacune d'elle, deux ou trois exemples) :

- **Habitat, environnements et conception de solutions innovantes** :
  - o Architecture, Gérontologie, Organisation de l'environnement et Recherche sur l'Autonomie en EHPAD ;
  - o Adaptation des technologies numériques aux usages dans les nouveaux modes d'habitat ;
- **Prévention et conception de solutions innovantes** :
  - o Détection précoce des fragilités biomécaniques par l'analyse statistique des signatures d'une caméra non conventionnelle de type radar, à domicile ;
  - o Participation sociale aux activités physiques et autonomie des aînés fragiles. Analyse territoriale des dispositifs et des usages en matière d'activité physique ;

<sup>4</sup> [Le texte de l'AMI est disponible au téléchargement sur la page dédiée sur le site de l'ANR.](#)

- **Situations de vie/trajectoires en terme d'autonomie des personnes et analyse de leurs conséquences technologiques :**
  - o Identité vocationnelle et parcours éducatifs des jeunes déficients visuels ;
  - o La cognition sociale comme handicap à l'autonomie dans les troubles neurodéveloppementaux ;
  - o L'innovation tirée par le care : le cas des soins aux personnes âgées en France et au Japon ;
- **Dispositifs et modalités d'accompagnement des personnes et impacts sur la conception de solutions :**
  - o Les effets d'une organisation du travail innovante sur les salariés et les bénéficiaires de l'aide à domicile : une expérimentation aléatoire ;
  - o Déficience intellectuelle et technologie de soutien à l'autonomie des déplacements.

Par ailleurs, **certains sujets semblent encore peu ou mal couverts** par rapport aux enjeux identifiés dans les défis 3 et 4 :

- L'analyse des conditions de l'usage ou non-usage, du recours ou non-recours à des innovations dans le champ de l'autonomie ;
- La question des aidants ;
- Les partenariats innovants (recherche, parties prenantes) ;
- Les comparaisons territoriales et internationales des configurations de vie, de l'offre de solutions, etc. ;
- Les questions de transport, de vie scolaire, d'accès à la culture, à la vie associative, politique et sociale, d'emploi, etc.

## 4.2. Premiers éléments sur l'esprit du futur appel à projets

### 4.2.1. Intervenir en complémentarité, et non en concurrence, des autres guichets

Le recensement des guichets passés ou présents ne vise pas l'exhaustivité. L'objectif est de donner à voir le fait que ce PPR s'inscrit dans un **écosystème de financement dont il s'agit de démarquer pour ne pas faire concurrence à des guichets existants ou reproduire des financements passés**. Il s'agit ici d'assumer des orientations et des priorités quant à la structuration des communautés de recherche dans le champ de l'autonomie, reposant notamment sur les constats réalisés dans le cadre des travaux de préfiguration du programme.

Ainsi, le second AAP du PPR Autonomie entend notamment être complémentaire :

- De l'**AAP « Technologies pour la santé » (TecSan) piloté par l'ANR** entre 2005 et 2014, devenu depuis un sous-axe récurrent de son appel à projets générique (AAPG), avec les domaines des technologies pour la e-santé et la compensation du handicap et de l'autonomie ;
- Du **programme européen Active Assisted Living (AAL) piloté par l'ANR** en France entre 2008 et 2012 ;
- **Des programmes de recherche financés par le Ministère de la santé et des solidarités ;**
- **Des AAP Structures 3.0 de l'Agence du numérique en santé ;**
- Du **programme annuel « Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap » de l'IRESP ;**
- Du **programme annuel de la FIRAH ;**
- Du **concours d'innovation i-Lab piloté par la BPI.**

Des éléments complémentaires sur chacune de ces initiatives sont présentés en annexe 4.



#### 4.2.2. Précisions sur la nature et le format des projets attendus

Les AAP du PPR Autonomie visent le soutien à des **projets de recherche**, et non pas à des projets d'étude ou des projets de R&D (projets qui, partant de la recherche fondamentale ou d'une invention, visent à en assurer sa faisabilité industrielle).

**La subvention accordée sera de 1 à 3 500 000€** (ordre de grandeur), pour **des projets durant de trois à cinq ans**. Cette subvention doit notamment permettre le financement de doctorants, de post-doctorants, de chercheurs non-titulaires, un gestionnaire de projet, couvrir des frais de fonctionnement, etc. **La dotation totale de l'AAP s'élève à environ 19 000 000€.**

Il est attendu des projets une meilleure compréhension des questions liées à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, adoptant une **approche intégrative et dynamique du handicap et de la perte d'autonomie pour dépasser le déterminisme individuel du modèle médical et le déterminisme externe du modèle social.**

Les projets devront se structurer en **consortia interdisciplinaires associant a minima des SHS**. En effet, n'est pas recherché le soutien à des projets mono-disciplinaires tant il est acquis que le croisement des regards permet d'éclairer les angles morts, et offre nécessairement une meilleure compréhension des phénomènes étudiés, car plus complète. L'association des SHS est jugée centrale parce que la prise en compte des enjeux de l'autonomie le nécessite, et que c'est une ambition portée par ce PPR que de produire des connaissances scientifiques faisant ces ponts disciplinaires. Les porteurs seront attentifs à **rassembler un nombre pertinent de partenaires** (académiques ou non) pour ne pas avoir un effet juxtaposition des différentes contributions (workpackages indépendants par équipes, disciplines, etc.), ou des contributions trop spécifiques en termes de thématiques, de publics, de méthodes etc. ; c'est là aussi l'une des ambitions de ce programme que de permettre une montée en généralité, que d'inviter les équipes à faire un pas de côté et à ne pas raisonner partant des catégories traditionnelles.

**Les projets seront rédigés en anglais**, et la sélection organisée par l'ANR avec la mise en place d'un **jury international indépendant des instances de gouvernance du PPR Autonomie**. En effet, le Conseil scientifique du PPR, bien que chargé de la rédaction du texte de l'appel, n'est en rien partie prenante dans la sélection des projets. Outre l'examen des projets écrits, tout ou partie des équipes pourra être invité à une **audition complémentaire pour préciser certains aspects du projet.**

Enfin, un « **effet programme** » est recherché dans le cadre de ce PPR, c'est-à-dire le souhait d'animer des échanges transverses aux différentes communautés financées dans le cadre des AAP (premier AAP sur les défis 1 et 2, et second sur les défis 3 et 4).

#### 4.2.3. Précisions des attentes sur le fond des projets

Il est notamment attendu des projets :

- **D'expliciter le cadre théorique retenu pour aborder les questions d'« autonomie »** et la manière dont le concept sera conçu et travaillé. Différents enjeux sont liés à ce concept : l'accès à l'autonomie pour les personnes en situation de handicap, et le maintien de l'autonomie pour les personnes âgées. Devenue catégorie d'action publique, l'autonomie, dans ses différentes composantes (relationnelle, individuelle, fonctionnelle, décisionnelle, etc.) est à la fois norme et idéal ;
- **De souligner l'originalité par rapport aux acquis des savoirs antérieurs** (sortir des zones de confort et de spécialités des projets déjà soutenus) ;
- **De souligner la manière dont la pluri-, la trans- et l'interdisciplinarité sont mises en œuvre ;**



- **D'expliciter le cadre théorique et pratique retenu pour mettre en œuvre une démarche de recherche participative lorsque celle-ci est envisagée.** Cette association peut intervenir à tout ou partie des étapes de la recherche : construction de la question de recherche, conception du protocole de recherche, recueil des données, analyse des données, valorisation et diffusion des résultats. Elle vise l'avancée de la connaissance par la collaboration d'acteurs divers en garantissant la scientificité des résultats, et leur inscription dans une demande sociale.

De plus, les équipes sont fortement **encouragées à mobiliser dans le cadre de leurs projets des données quantitatives ou qualitatives existantes.** L'objectif recherché est que des communautés de recherche se structurent autour d'infrastructures de recherche ou dispositifs d'enquête existants (enquête « Autonomie » de la DREES par exemple).

Dans le cadre de la promotion de la science ouverte, et en lien avec la propre réflexion du Conseil scientifique PPR Autonomie autour du sujet des « données », les équipes sont invitées à réfléchir dès à présent à un plan de gestion de leurs données ambitieux, notamment sur le volet du partage des données de la recherche.

## 5. Atelier 2 : discussion autour du croisement des regards disciplinaires dans le cadre des projets de recherche

Cet atelier a été introduit par deux interventions :

- **Martina Knoop**, Directrice de la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI) du CNRS ;
- **Nathalie Bajos**, sociologue et démographe, Directrice de recherche à l'INSERM, Directrice d'études à l'EHESS, membre de l'IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux).

Est présentée ci-après une **synthèse des principaux éléments discutés** lors de l'atelier. Ces derniers doivent permettre d'alimenter les réflexions des personnes intéressées par le dépôt ou la participation à des projets qui seront déposés dans le cadre du futur appel du PPR Autonomie. Les questions de croisement des regards disciplinaires sont une attente du Conseil scientifique du programme et sont donc un critère de qualité qui sera évalué par le jury international indépendant.

Le **croisement des regards disciplinaires** est recherché :

- Pour permettre la **production de connaissances scientifiques originales** qui, partant d'une méthodologie construite en commun, singularise les apports de chacun, tout en les inscrivant dans un cadre plus global. Ainsi, il y a **enrichissement des méthodes et des perspectives de recherche** ;
- Parce que certains sujets, pour être saisis dans leur complexité, le nécessite. Ce sont bien des **questions scientifiques qui sont adressées, et non pas des questions disciplinaires**, ce qui justifie d'y poser des regards multiples et divers. Par exemple, le concept d'« autonomie », qui sera au cœur des projets financés, « n'appartient » à aucune discipline. Ses différents usages et approches doivent être travaillés, interrogés, confrontés dans une discussion mêlant les regards disciplinaires ;
- Parce que c'est une **invitation permanente à expliciter et expliquer son cadre théorique ou de questionnement**, ses objectifs, ses hypothèses, etc. dans un dialogue vertueux qui *in fine* contribue à renforcer et légitimer les apports de chaque discipline.

**Deux points de vue différents** ont été partagés quant aux modalités de collaboration entre les disciplines :

- L'un qui précise que **l'interdisciplinarité ne signifie pas qu'une ou des disciplines seraient mises au service d'une ou d'autres disciplines** ;

- L'autre qui plaide pour **l'affichage clair d'un axe théorique et disciplinaire qui serait nourri des regards portés par les autres disciplines**, inscrivant davantage les pratiques dans celles de la **pluridisciplinarité et de leur complémentarité**.

Ainsi, une première étape pourrait être celle d'une pluridisciplinarité, qui permet ensuite d'aller vers l'interdisciplinarité lorsque les relations et les routines de travail communes sont plus anciennes, lorsqu'il y a interconnaissance et capacité à intégrer davantage les apports respectifs des spécialités.

Il ne s'agit pas ici de nier les rapports de pouvoir qui peuvent exister et au contraire de les affronter et les traiter : à chaque instant, il s'agit de **s'écouter, de discuter, de coconstruire, de sortir de sa zone de confort, de faire un pas de côté** par rapport à ses pratiques quotidiennes et dès le départ de **se doter d'outils et d'une organisation qui permettent ce dialogue**.

**Le croisement des regards disciplinaires n'a pas prétention à écraser des productions scientifiques disciplinaires**, mais au contraire de les discuter, voire de les intégrer, dans un cadre partagé.

**Le croisement des regards disciplinaires** suppose :

- Une **opportunité de collaborer**, qui s'incarne dans un projet et des partenaires ;
- De **bien dimensionner son consortium** en veillant à ne pas prétendre accumuler toutes les approches ;
- Un **investissement dans le temps** pour discuter, construire un langage commun (sur les concepts, les méthodes), s'entendre sur les objectifs, etc. ;
- Une **gouvernance qui rende effectif le dialogue**, affirme les apports de chaque discipline à la réflexion collective et contribue ainsi à la sécurisation des positions de chacun et chacune ;

À l'international, les domaines de recherche se structurent en *studies* (ou étude – *disability studies, gender studies, environmental studies, etc.*) instituant des domaines de savoir interdisciplinaire. Il ne s'agit pas dans le cadre de ce PPR et de ses opérations de financement d'aboutir à des *studies* sur **l'autonomie**, mais de **considérer avec sérieux le besoin de traiter ces sujets par la combinaison des apports disciplinaires et par la confrontation des approches**, en provenance de nombreux secteurs de recherche allant des sciences humaines et sociales aux sciences de l'ingénieur, aux sciences numériques, environnementales, etc.

Afin d'accompagner les communautés vers ces pratiques de recherche, il est rappelé que l'appel à projets permettra d'inscrire les travaux de recherche dans un temps (relativement) long (jusqu'à 5 ans) et de mobiliser des moyens financiers importants (1 à 3 500 000€). Ce temps et ces moyens financiers doivent être mis au service de cet objectif de dialogue entre les disciplines.

## 6. Atelier 3 : discussion autour des pratiques de recherche participative

Cet atelier a été introduit par deux interventions :

- **Marion Cipriano**, Directrice scientifique adjointe de l'IReSP<sup>5</sup> (Institut pour la recherche en santé publique) et **Célia Broussard**, chargée de mission au sein du pôle Autonomie de l'IReSP ([télécharger le support de présentation de l'IReSP – PDF, 1,17Mo](#)) ;
- **Philippe Chervin**, Directeur de la Firah<sup>6</sup> (Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap).

Est présentée ci-après une **synthèse des principaux éléments discutés** lors de l'atelier, qui sont autant de points de vigilance. Ces derniers doivent permettre d'alimenter les réflexions de toutes les personnes

<sup>5</sup> [Consulter le site internet de l'IReSP.](#)

<sup>6</sup> [Consulter le site internet de la Firah.](#)

intéressées à s'engager dans des pratiques de recherche participative dans le cadre du futur appel du PPR Autonomie.

Les **pratiques de recherche participative visent la production de connaissances scientifiques « mixtes »** issues de la double expertise des acteurs académiques et des acteurs non-académiques. Ainsi, les résultats issus de cette alliance sont susceptibles de trouver un plus grand écho auprès des acteurs de la décision publique, de l'intervention et des personnes concernées par les questions d'autonomie ou de perte d'autonomie. Ce type de projet porte également une **visée transformatrice des pratiques** des acteurs qui y participent, qu'ils soient ou non chercheurs, et qu'il s'agit de valoriser.

Les interventions ont souligné l'importance de **clarifier les modalités d'implication et le rôle** de chacune et de chacun dans le projet (y compris la question de la répartition des ressources mobilisées), en considérant les parcours et les profils des personnes. Ce multipartenariat implique de construire les projets autour d'une **pluralité d'objectifs** et d'une **hétérogénéité des acteurs et des organisations** impliqués.

S'engager dans des pratiques de recherche participative appelle, pour les acteurs académiques ou non, une **envie de comprendre, un intérêt partagé, un souhait de rencontres et d'échanges, une ouverture à des points de vue différents**. Il s'agit de construire une culture collective, notamment en explicitant les attentes, les savoirs, les rôles de chacun et chacune, ceci pour éviter le sentiment d'instrumentalisation. Cela suppose de **prendre le temps de construire une relation de confiance**, qui va de pair avec une compréhension du contexte et des enjeux. Ici, il est possible de **se reposer sur des « passeurs »** pour animer ce collectif, favoriser le rapprochement et le dialogue.

Les interventions ont insisté aussi sur la nécessité de prévoir les modalités de communication entre les différents partenaires et des espaces d'échanges réguliers basés sur le dialogue et la parité entre chercheurs et acteurs non-académiques, qui ne soient pas trop complexes, formels ou contraignants. L'enjeu est ici de garantir un climat de bienveillance propice à la coconstruction.

Se donner les moyens d'évaluer tout au long du projet les pratiques et les modes de faire, ainsi que les actions mises en œuvre.

S'agissant de la **valorisation et de la diffusion**, les interventions soulignent également la nécessité de penser à **multiplier les formats** (imprimés ou numériques, écrits, visuels ou audio, etc.) pour **s'adapter aux enjeux d'appropriation**, de diffusion des résultats de ces derniers par des acteurs issus de milieux divers mues par différents objectifs (de transformation sociale ou politique, de mise en place d'une intervention, etc.). Réfléchir également à une **action différenciée à destination des acteurs non-académiques qui se sont investis dès le départ** dans la recherche, et qui ont donc contribué à la production des connaissances et qui n'en sont pas juste des utilisateurs finaux. Il s'agit également de penser les **canaux pertinents de circulation et de diffusion des résultats**, hors des espaces et selon des formats différents des canaux « traditionnels » du monde académique.

Ci-après le renvoi vers quelques ressources complémentaires :

- [Livret de références sur les recherches participatives réalisé par l'IRESP \(PDF, 1,52Mo\)](#) dans le cadre de la préparation du colloque « Recherches participatives en santé et bien-être des populations : défis et pratiques ». Ce livret propose une sélection de références bibliographiques internationales (non exhaustive). Les contenus sont pluriels : analyse de dispositifs, articles théoriques, supports méthodologiques.

- [Formation en ligne gratuite sur le transfert de connaissances proposé par l'équipe RENARD<sup>7</sup>](#), un regroupement transdisciplinaire québécois consacré à la recherche sur le transfert de connaissances dans le domaine des interventions sociales. Cette formation s'adresse aux chercheurs et aux utilisateurs de leurs travaux. Il s'agit de comprendre les concepts de base du transfert de connaissances, les caractéristiques d'une stratégie de transfert efficace, de préparer des présentations qui s'adressent à un public non- expert et concevoir l'élaboration de différents outils de transfert.
- [Sur la recherche participative pour et avec les personnes en situation de handicap](#), 18 capsules vidéos pour aider les équipes qui veulent mettre en place un projet de recherche participative, avec et pour les personnes en situation de handicap. Les vidéos s'organisent autour de trois thèmes : la recherche participative, le partenariat, la communication et les résultats.
- [Consulter la rubrique outils pour la recherche participative et appliquée](#) sur le site de la FIRAH qui référence à la fois des outils méthodologiques pour une recherche participative mais également pour valoriser les résultats de la recherche.

## 7. Atelier 4 : discussion autour des modalités de dépôt et de sélection des projets dans le cadre du futur appel ANR

Trois personnes sont intervenues dans le cadre de cet atelier :

- **Michel Isingrini**, Responsable de programme à l'ANR ;
- **Loïc Trabut**, sociologue, chercheur à l'INED, responsable scientifique du projet Aurelia lauréat du 1<sup>er</sup> appel ;
- **Eléonore Ségard**, chercheure associée sur le projet AtOrl lauréat du 1<sup>er</sup> appel (responsable scientifique : Olivia Gross).

S'agissant de la présentation par l'ANR de la **procédure de dépôt et de sélection** des projets, lecteurs et lectrices sont invités à **consulter le support de présentation**, très complet.

Néanmoins, le temps de question-réponse a permis de préciser les deux éléments suivants :

- Les **modalités de financement des associations et des chercheurs étrangers sont très contraignantes**, et il s'agit de prendre connaissance de ces règles en amont de la rédaction et du dépôt du projet afin de pouvoir considérer ces éléments dans le montage du projet. Par ailleurs, il est rappelé que les porteurs peuvent **solliciter des co-financement auprès d'autres guichets** n'ayant pas les mêmes contraintes ;
- Les modalités **d'association de partenaires étrangers** peuvent être la **thèse en co-tutelle**, le financement de **post-doctorants entrants** (ils viennent travailler en France) **ou sortants** (ils vont travailler à l'étranger), et la **prestation de services** (plafonnée à 30% du montant total de l'aide, soumise aux règles de la commande publique).

Ci-après une synthèse des principaux **éléments présentés par Loïc Trabut** sur cette phase de dépôt et de sélection des projets :

- La **constitution** du consortium s'est faite sur la base de **partenariats antérieurs** (dépôt de projet en commun, souhait de collaboration exprimé de longue date, etc.) ;
- Pour le volet international du projet, **chacun des partenaires français a mobilisé un partenaire étranger privilégié** en charge d'accueillir un post-doc qui y réalisera son terrain (l'ensemble des coûts est pris en charge par le partenaire français) ;

---

<sup>7</sup> L'équipe de Recherche sur les Effets Non-Académiques de la Recherche et ses Déterminants.

- Les futurs porteurs sont invités à être **vigilants sur la dénomination des postes** qui seront ouverts au recrutement. Les évolutions réglementaires ne permettent plus de recruter sous le statut de post-doc des personnes ayant soutenues leur thèse depuis plus de 3 ans ; préférer la formulation ingénieur de recherche par exemple, qui laisse plus de souplesse ;
- La **rédaction du projet** a démarré par la formulation d'un **résumé qui a largement circulé** sur lequel tout le monde s'est entendu, avant que celui-ci soit **étayé**, en fonction des disponibilités des uns et des autres, pour  **finalement parvenir au projet finalisé**. Certains partenaires ne sont intervenus (amendement ou validation) que sur une version avancée du projet ;
- Le projet a d'abord été rédigé en français, puis traduit. Il s'agit ici de s'interroger, selon le périmètre de son consortium, sur la méthode à adopter. Un temps supplémentaire postérieur à la date de dépôt est prévu pour permettre de faire la traduction ;
- Tenir compte des périodes de congés en France, et dans les pays étrangers ;
- Sur le **volet « formation par la recherche »**, qui est demandé dans l'appel, le **partenariat** avec les Institut régionaux de travail social (**IRTS**) va être l'occasion d'interroger leur programme de formation.

Ci-après une synthèse des principaux **éléments présentés par Eléonore Ségard** sur cette phase de dépôt et de sélection des projets :

- Dans la **phase de montage**, considérer avec intérêt les **methodologies de gestion de projet**, qui permettent d'économiser beaucoup de temps et d'énergie (rétroplanning, avec des tâches bien identifiées, qui en a la responsabilité, etc.) ;
- Pour le **volet international** du projet, a été fait le choix, compte-tenu des règles de financement, **d'associer à la gouvernance** du projet des **chercheurs étrangers**, notamment européens, et d'identifier des **partenaires de « terrain » ou non académiques** susceptibles de discuter le projet tout au long de sa mise en œuvre, et de favoriser la diffusion et l'appropriation des résultats une fois celui-ci terminé ;
- Le choix a été fait de **rédiger directement en anglais**, en considérant que le projet ne s'écrit et ne se pense pas de la même manière. Cela a d'ailleurs entraîné quelques difficultés de communication avec l'un des partenaires non-anglophone. Cette **phase d'aller-retours avec les différents partenaires a été très riche** et a permis d'améliorer fortement la qualité du projet soumis ;
- Réfléchir à **l'acronyme du projet** en amont, au risque de manquer d'inspiration au moment des signatures ;
- **Préparer avec beaucoup de sérieux l'audition**, qui se fait en anglais (les questions sont transmises en amont). Les temps de réponse sont chronométrés, et il n'est pas possible d'aller au-delà du temps imparti (ils se sont chronométrés, ont répété, etc.) ;
- Sur le **volet « formation par la recherche »**, qui est demandé dans l'appel, il va principalement s'agir, dans le **cadre des activités d'enseignement des membres** du consortium, de partager et discuter les résultats de la recherche.

Les deux intervenants soulignent que la **réponse aux appels du PPR Autonomie permet véritablement d'élargir l'horizon de la recherche**, en allant **au-delà des segmentations thématiques et disciplinaires**, et se donner les moyens de **traiter largement des enjeux liés à l'autonomie**. C'est l'occasion de monter un projet qui aurait difficilement pu l'être autrement.

## 8. Atelier 5 : discussion autour de la science ouverte et des données

Quatre personnes sont intervenues dans le cadre de cet atelier.

**Zoé Ancion**, Responsable du pôle science ouverte à l'ANR et **Gabriel Rocheman**, Analyste de données PIA à l'ANR ont commencé par présenter quelques éléments de cadrage et de contenu de la politique science ouverte de l'agence.

Ainsi, la mise en œuvre de la politique science ouverte dans les AAP de l'ANR portent sur deux volets :

- Le volet publications scientifiques ;
- Le volet données de la recherche (objet de l'atelier).

Pour le volet « données de la recherche », il s'agit de **produire, dans les six mois** après le début du projet (puis à mi-parcours et à la fin du projet), un plan de gestion de données (**PGD** – ou sa mise à jour) :

- Il décrit les processus autour des **données**: la façon dont **elles seront produites, documentées, (ré)utilisées, gérées et partagées pendant et après le projet** ;
- C'est un outil d'aide pour mettre en place une réflexion autour des données de la recherche afin de **les rendre FAIR** (Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables, Réutilisables) ;
- Il s'agit d'un document qui se présente sous la forme de **questions à compléter** pour expliquer la manière dont les données seront gérées pendant et après le projet ;
- Il existe de **nombreux modèles** de PGD. Il n'y a pas de trame unique.

Le **modèle de PGD de l'ANR s'organise autour de six sections** :

- Description des données et collecte ou réutilisation de données existantes ;
- Documentation et qualité des données ;
- Stockage et sauvegarde pendant le processus de recherche ;
- Exigences légales et éthiques, codes de conduite ;
- Partage des données et conservation à long terme ;
- Responsabilités et ressources en matière de gestion des données.

Quelques **éléments généraux à retenir** :

- Le PGD prépare aux conditions de diffusion des données de la recherche. **Le principe « aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire » est au cœur de la démarche de l'ANR** ;
- Toutes les **dépenses liées à la gestion des données sont éligibles** durant le projet : acquisition, collecte, stockage, personnel dédié à la gestion des données... ;

**Cynthia Pedroja**, Responsable du service accompagnement de projets et science ouverte au GED (Grand équipement documentaire) du Campus Condorcet revient sur les **dispositifs et modalités d'accompagnement des chercheurs, et les ressources mises à leur disposition**.

Dans sa pratique quotidienne, elle indique consacrer **5h à l'accompagnement à la rédaction d'un PGD** pour des projets de recherche ANR. Il s'agit :

- 0h30 à 1h00 : **lecture du projet** (et autres documents contractuels – AAP, etc.), pour comprendre (le projet dans ses grandes lignes, identifier les acteurs (porteurs, partenaires) et leur rôle, identifier les données produites et réutilisées ainsi que les traitements opérés, intégration des principes de la science ouverte ;
- 1h30 à 2h00 : **réunion d'échange avec le porteur** (et d'autres personnes de l'équipe de recherche si nécessaire) pour établir un diagnostic, faire des recommandations et trouver des solutions et des

ressources pour être bien accompagné opérationnellement en fonction de sa proximité avec ces sujets ;

- 1h30 à 2h00 : **relecture d'une VO** (ce n'est pas leur rôle de rédiger, c'est bien celui du chercheur), et itérations jusqu'à la V1, qui n'est aucunement le document final, puisque ce PGD va évoluer en même temps que va avancer la recherche.

Elle insiste sur le fait que le **PGD** est un **outil de travail** pour le chercheur. Il ne doit pas être vu comme un document administratif. C'est le moyen d'établir qui va traiter quelles données, et avec quel niveau de responsabilité. Ainsi, c'est un outil **collaboratif et collectif** qui rassemble une diversité d'acteurs et d'expertises.

**Au départ**, il peut y avoir un **coût d'entrée** à l'occasion de la rédaction de son premier PGD ; **très vite** cet outil permet au collectif de recherche de **gagner du temps**.

Pour sa part, elle recommande de **commencer à y réfléchir dès l'étape du montage de projet** ; il s'agit alors d'en faire un outil de qualité de la proposition de recherche. En effet, certains aspects de la gestion impactent la recherche, et donc le projet déposé.

De nombreuses formations se mettent en place actuellement pour outiller les chercheurs.

Enfin, **Claudia Marquet**, Cheffe de projet du PPR Autonomie présente un état des lieux des travaux conduits sur ces thématiques dans le cadre du programme. A noter :

- La **publication en juillet 2022 de trois fiches repères** issues du travail de cartographie des acteurs, ressources et initiatives existants, qui viseront pour l'essentiel à aider les chercheurs à se repérer dans cet **écosystème de la gestion, de la réutilisation et du partage des données** ;
- D'ici la **fin de l'année**, la mise en ligne d'une cartographie des données de la statistique publique disponibles pour étudier les **questions liées au vieillissement et à la perte d'autonomie**, avec pour objectif de visibiliser la production statistique sur ces sujets, de favoriser et d'encourager à l'utilisation de ces données, très riches, à des fins de recherche. **Cette cartographie complète le travail déjà réalisé par la DREES s'agissant des données sur le handicap** ([télécharger la cartographie des données sur le handicap \(XLSX, 2428Ko\)](#)).

Afin de guider les travaux d'élaboration d'une stratégie sur les données, et sa déclinaison dans un programme de travail, l'ensemble des communautés scientifiques sont également invitées à répondre à l'enquête ayant pour objectif de mieux connaître les pratiques actuelles de gestion, réutilisation et partage des données : [répondre à l'enquête du PPR Autonomie](#).

## 9. Atelier 6 : discussion autour du concept d'autonomie

Deux personnes sont intervenues dans le cadre de cet atelier :

- **Patrick Fougeyrollas**, anthropologue, chercheur au CIRRI (Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale), Université de Laval (Québec) ;
- **Florence Weber**, anthropologue, chercheuse au Centre Maurice Halbwachs, membre du Conseil scientifique du PPR Autonomie.

Est présentée ci-après une **synthèse des principaux éléments discutés** lors de l'atelier. Ces-derniers doivent permettre d'alimenter les réflexions des personnes intéressées par le dépôt ou la participation à des projets qui seront déposés dans le cadre du futur appel du PPR Autonomie, projets qui sont invités à penser la notion d'autonomie, étant entendu qu'il ne s'agit pas d'un concept qui va de soi.

Ainsi, on peut retenir que :



- L'**autonomie** est aujourd'hui en France une **catégorie administrative et politique**, avec une politique de l'autonomie, une caisse de sécurité sociale pour l'autonomie ; on parle également d'autonomie dans les politiques éducatives, de la famille, de l'emploi, etc. ;
- L'extension de l'idéologie néolibérale s'accompagne d'une **responsabilisation des citoyens**, avec la mise en place, dans différentes sphères de l'action publique (notamment le handicap et l'avancée en âge), de **dispositifs d'autonomisation** des personnes ;
- L'*autonomie* est reconnue par le grand public comme **objectif légitime** de la protection et de solidarité pour les personnes en situation de handicap ou avançant en âge ;
- L'**autonomie n'est pas une qualité personnelle**, c'est le **résultat d'un agencement** entre le corps, l'esprit, des aptitudes, un contexte, un environnement, etc. Autrement dit, une personne peut être, ou non, autonome selon son environnement, et non pas seulement considérant ses propres caractéristiques ;
- L'**autonomie d'un individu n'est pas immuable**, elle s'inscrit dans une certaine temporalité, elle-même associée à un environnement ;
- Il peut être pertinent de penser l'autonomie dans un repère combinant un axe vertical allant de l'hétéronomie à l'autonomie, et un axe horizontal allant de la dépendance à l'indépendance.
- L'**autonomie n'est pas un synonyme d'indépendance**, ça ne signifie pas faire les choses tout seul, **c'est se gouverner soi-même, être le pilote de sa vie**. L'être humain, tout au long de sa vie, est pris dans des **relations d'interdépendance** qui le place dans une relation partenariale, de collaboration, de soutien, etc, ne le privant pour autant pas de son autonomie ;
- Le cadre dans lequel est aujourd'hui **pensée l'autonomie** est empreint des modèles **centrés sur la responsabilité de la personne, ses incapacités, et leurs conséquences** sont évaluées **au niveau de la personne** (la grille AGGIR par exemple).
- Les **injonctions à l'autonomie** (et donc à la prise de décision) **ne sont pas reçues identiquement** par les personnes selon leurs caractéristiques. Il n'est pas souhaitable de calquer la représentation d'un individu autonome sur l'ensemble des individus ;
- Les altérations dans la capacité de décision interrogent encore différemment la notion d'autonomie, et l'enjeu est ici, dans des situations où les possibilités de compensation sont réduites, de mesurer les capacités de décision pour en permettre l'exercice le plus complet, et ainsi donner les moyens à la personne d'être autonome.
- Il est possible d'**interroger l'autonomie d'un groupe**, par exemple la manière dont une personne, avec sa famille ou son entourage, vont mettre en œuvre leur autonomie vis-à-vis des « autres » : les professionnels, le voisinage, la société tout entière.

## 10. Atelier 7 : discussion autour des living labs et du processus d'innovation

Deux personnes sont intervenues dans le cadre de cet atelier :

- **Valentin Berthou**, chargé de mission à la Mission recherche de la DREES (MiRe-DREES), auteur de la thèse « De l'intention d'innovation à son institutionnalisation : le cas des living labs en santé et autonomie » ;
- **Denis Abraham**, Directeur du forum des LLSA<sup>8</sup> ;

---

<sup>8</sup> Créé en 2011, le Forum des LLSA fédère l'écosystème des living labs en santé et autonomie et apporte son soutien aux acteurs de l'innovation avec l'objectif de favoriser l'émergence de nouveaux projets. [En savoir plus sur le forum des LLSA.](#)

Est présentée ci-après une **synthèse des principaux éléments discutés** lors de l'atelier. Celle-ci doit permettre d'alimenter les réflexions des personnes intéressées par le dépôt ou la participation à des projets qui seront déposés dans le cadre du futur appel du PPR Autonomie.

Le terme de « **living labs** » vient **d'Amérique du Nord (MIT)**, et peut être défini comme « une méthode de R&D où les **innovations** de service, de produit, d'amélioration d'application **sont créées et validées de manière collaborative**, multi-contexte, empiriquement et dans des environnements réels » (Eriksson et al. 2005). Il s'agit à la fois d'une **méthode, et d'un lieu**. Ils se caractérisent par une forme juridique, un fonctionnement, un équipement, etc. singulier, mais partagent des **caractéristiques communes** :

- Une **méthodologie user-centered, user-driven** qui vise à identifier les besoins des usagers, pour ensuite guider le processus d'innovation selon un principe **de co-conception** (ou co-design) ;
- Une **équipe pluridisciplinaire** associant notamment une diversité d'acteurs spécialistes des processus d'innovation (de la conception, aux questions d'implémentation, de réception et d'usage) ;
- Une **gouvernance partagée avec les usagers** ;
- A l'interface du secteur public et privé, du monde de la recherche et de celui du marché ;
- **L'expérimentation dans un environnement réel** (un Ehpad par exemple), ou en créant **les conditions du réel en laboratoire**, en appliquant une **méthodologie rigoureuse sur le plan scientifique**.

Les **usagers des living labs sont divers** : patients, professionnels de santé, du médico-social, aidants, personnes concernées par une situation de handicap ou en perte d'autonomie en raison de l'âge, etc.

Certains living labs se positionnent plutôt sur les phases amont du processus d'innovation, développant des liens forts avec le monde de la recherche ; d'autres sont adossés à des incubateurs et positionnés sur la phase aval.

La méthodologie living labs invite à **sortir d'une approche « techno-push »** où, partant d'une technologie existante (ou d'un service, d'un modèle organisationnel, etc.), l'objectif est de construire un besoin. En effet, cette démarche atteint rapidement ses **limites avec des difficultés, voire une non-appropriation, des « solutions » proposées.**

La diffusion du terme de living labs peut recouper le travail de certaines organisations, parfois informelles, de mobilisation des savoirs expérimentiels des usagers, quels qu'ils soient, sans pour autant que cette terminologie soit revendiquée ; à l'inverse, des organisations s'en revendiquent, sans pour autant en avoir les caractéristiques, ces dernières étant davantage ancrées dans une démarche d'expérience, où il s'agit plus d'observer que d'associer l'utilisateur.

Afin d'outiller les porteurs de projets, ou les financeurs de l'innovation, le forum LLSA développe actuellement le **modèle CML** (concept maturity level). Inspirée d'une méthodologie développée par la NASA, il s'agit d'une méthode de gestion de projet qui donne toute leur place aux phases amont du processus d'innovation dans l'évaluation de la maturité d'un projet. **Au-delà de la maturité technologique** (mesurée à l'aide de l'échelle TRL – *technology readiness level*), il s'agit de **considérer également la proximité avec les besoins des usagers, et la conformité vis-à-vis de l'environnement** dans lequel entend s'insérer l'innovation (cadre réglementaire, modèle organisationnel, etc.). Considérer ces éléments tout au long de la vie d'un projet doit permettre d'éviter le développement d'une solution qui ne répond à aucun besoin, ou qui ne peut trouver sa place dans aucun environnement.

Finalement, les living labs, et la méthodologie qu'ils portent, apparaissent comme l'un des instruments pouvant être mobilisé dans le cadre du futur appel.

## 11. Présentation du forum en ligne et autres outils pour favoriser les rapprochements dans la perspective du montage des consortia

Le forum en ligne vise la **mise en relation des acteurs intéressés par le dépôt ou la participation à un projet de recherche** dans le cadre du futur AAP couvrant les défis 3 et 4 du PPR Autonomie. Il sera ouvert jusqu'à la clôture de l'appel (date prévisionnelle : fin du premier trimestre 2023).

Toute personne inscrite a fourni, via un **questionnaire préalable à son inscription** (ou dans le cadre de sa réponse à l'appel à manifestation d'intérêt), une description de ses activités, de son idée de projet et de ses besoins de mise en relation avec des partenaires. En retour, elle peut consulter les informations fournies par les autres participantes et participants. Le document rassemblant l'ensemble des réponses au questionnaire de pré-inscription est mis à disposition sur la plateforme, ainsi que d'autres documents partagés par l'équipe du PPR Autonomie.

Par ailleurs, ce forum permet le partage de documents, le lancement de discussions, la prise de contact avec les autres membres, etc.

Vous pouvez vous inscrire au forum en cliquant sur le lien suivant :

[M'inscrire au forum de mise en relation des personnes intéressées par l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie.](#)

Vous pouvez accéder à la présentation de la procédure d'inscription au forum en cliquant sur le lien suivant :

[Télécharger le document de présentation de la procédure d'inscription au forum \(PDF, 4,58Mo\).](#)

Pour favoriser le rapprochement des personnes travaillant sur le même sujet, est également disponible en annexe 5 un tableau synthétisant des éléments succins de chacune des lettres d'intention déposées (nom et prénom du porteur, adresse de contact, titre, résumé succins, principaux besoins exprimés en terme de partenaires).

Par ailleurs, nous invitons les personnes à la recherche de partenaire à [consulter l'annuaire des chercheurs travaillant sur les sujets de la longévité, des vieillesse et du vieillissement disponible sur le site de l'ILVV](#)

## 12. Contacts

Ecrire à l'équipe du PPR Autonomie : [ppr-autonomie@cirs.fr](mailto:ppr-autonomie@cirs.fr).

[M'inscrire à la newsletter du PPR Autonomie](#)

[Suivre le PPR Autonomie sur LinkedIn.](#)

## 13. Annexes

### 13.1. Annexe 1 : Liste des membres du Conseil scientifique du PPR Autonomie

<b>Tableau 1 - Membres du Conseil scientifique du PPR Autonomie</b>		
<b>Nom, prénom</b>	<b>Champ disciplinaire Spécialité</b>	<b>Organismes d'appartenance et/ou représenté</b>
ANDRIEU Sandrine	Santé publique et épidémiologie	INSERM
BOISSON-COHEN Marine MARQUET Claudia* MOREY Pearl**	Administration publique Direction scientifique	CNSA
BOUZEGHOUB Mokrane***	Informatique	CNRS
BREUIL Pascale	Administration publique Directrice Statistiques, Prospective et Recherche de la CNAV	CNAV
CAMBOIS Emmanuelle	Démographie	INED - ILVV
CARADEC Vincent	Sociologie	Université de Lille
GAILLE Marie****	Philosophie	CNRS
GILSON Eric	Biologie	Université de Nice
GRAMAIN Agnès	Economie	Université de Lorraine
LAFORE Robert	Droit	SciencesPo Bordeaux
MARCELLINI Anne	STAPS	Université de Montpellier - Université de Lausanne
<b>MARTIN Claude Directeur scientifique du programme</b>	<b>Sociologie</b>	<b>CNRS</b>
RAVAUD Jean-François	Psychiatrie et épidémiologie	INSERM
REMOND Yves	Sciences de l'ingénieur	Université de Strasbourg
SIEGEL Anne****	Informatique	CNRS
VILLE Isabelle	Sociologie	INSERM - EHESS
VERMEERSCH Stephanie****	Sociologie	CNRS
WEBER Florence	Anthropologie	ENS Paris
*Jusqu'en septembre 2021 **A compter de février 2022 ***Jusqu'en juin 2021 ****A compter d'octobre 2021		

## 13.2. Annexe 2 : Liste des membres du Comité consultatif du PPR Autonomie

<b>Tableau 2 - Membres du Comité consultatif du PPR Autonomie</b>		
NOM Prénom	Collège représenté	Organisme représenté/d'appartenance
En attente de nomination	Parties prenantes	ADF (Association des départements de France)
AMIEVA Hélène	Enseignement supérieur et recherche	Université de Bordeaux
DA ROIT Barbara	Experts internationaux	Université de Venise (Italie)
DENIS Sylvain	Parties prenantes	CFR (Confédération française des retraités)
FRAGONARD Bertrand	Personnes qualifiées	HCFEA
KHANSARI Farbod	Parties prenantes	CNCPH (Conseil national consultatif des personnes handicapées)
MARIER Patrik	Experts internationaux	Université de Concordia (Canada)
<b>MARTIN Claude</b>	<b>Directeur scientifique du programme</b>	<b>CNRS</b>
MOKHTARI Mounir	Enseignement supérieur et recherche	Institut Mines-Telecom
MONTCHAMP Marie-Anne	Parties prenantes	CNSA
NGO Mai-Anh	Parties prenantes	CNCPH
PIVETEAU Denis	Personnes qualifiées	Conseil d'Etat
ROZENKIER Alain ELGARD Mathieu	Parties prenantes	Fédération française des aidants
SPINI Dario	Experts internationaux	Université de Lausanne (Suisse)
YEANDLE Sue	Experts internationaux	Université de Sheffield (Grande-Bretagne)

### 13.3. Annexe 3 : liste des projets de recherche lauréats de l'appel à projets sur les défis 1 et 2 du PPR Autonomie

**Tableau 3 – Liste des projets de recherche lauréats de l'appel à projets sur les défis 1 et 2 du PPR Autonomie**

Acronyme et titre du projet	Etablissement porteur et responsable scientifique	Montant de la subvention	Résumé
AtOrl : Caractérisation des interventions automatisantes dans l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées	Université Sorbonne Paris Nord Karine Gros	495 452 €	L'objectif principal de la recherche est d'explorer et de caractériser les interventions "orientées vers l'autonomie". Les chercheurs font l'hypothèse que de telles interventions reposent sur trois caractéristiques : une disposition professionnelle spécifique ; un environnement de travail facilitant la disposition professionnelle ; une évaluation de l'autonomie qui prenne en compte les positions des personnes concernées par rapport à l'autonomie.
AURELIA : Régimes d'autonomie dans le soin de longue durée : instrumentation et territoires	INED Loïc Trabut	1 951 796 €	Le projet vise l'analyse de régimes d'autonomie, définis comme les modalités d'organisation de l'accompagnement à l'autonomie qui découlent de discours sociaux, de normes institutionnalisées et de mesures concrètes d'aide mais aussi des pratiques quotidiennes de réalisation des tâches d'accompagnement.
COMPAC : Approches comparées des politiques de l'autonomie	Université de Bordeaux Philippe Martin	1 258 976 €	Le projet a pour objet, d'une part, d'explorer de manière approfondie et de comparer différents systèmes nationaux de politique de l'autonomie ou de long term care (Allemagne, Canada, Chine, Espagne, Finlande, Hollande, Italie, Japon, Royaume-Uni, Suède), et, d'autre part, d'étudier de manière fine et ciblée certains arrangements territoriaux et dispositifs locaux observables en France.
KAPPA : Conditions d'accès aux aides et politiques publiques de l'autonomie. Origines, implications et perspectives d'évolution de la segmentation par âge	INED Roméo Fontaine	1 999 885 €	Le projet s'organise autour de trois principales questions de recherche visant à interroger les origines, implications et perspectives d'évolution de la segmentation par âge des politiques d'aide à l'autonomie.



### 13.4. Annexe 4 : éléments complémentaires sur des appels à projets (spécifiques ou non) au champ de l'autonomie

L'AAP « Technologies pour la santé » (TecSan) de l'ANR entre 2005 et 2014 avec son axe dédié au développement de technologies et services pour la rééducation, la correction et la suppléance fonctionnelle d'une déficience autour notamment de 3 thèmes : l'évaluation de l'autonomie fonctionnelle et la télésurveillance, le maintien à domicile via des aides robotiques ou l'amélioration des interfaces, la stimulation des fonctions physiques ou cognitives. Depuis 2014, cet AAP est devenu un sous-axe récurrent de l'appel à projets générique (AAPG) avec les domaines des technologies pour la e-santé et la compensation du handicap et de l'autonomie. Ci-après, deux exemples de projets financés :

- RESPECT - REcueil et Suivi dynamique des indicateurs de pré-dépendance des PErsonnes âgées fragiles : validation Clinico-Technique d'une semelle intelligente en usage réel
- ROBADOM : Impact d'un robot "majordome" à domicile sur l'état psychoaffectif et cognitif de personnes âgées ayant des troubles cognitifs légers

Le programme européen « Active Assisted Living » (AAL) piloté par l'ANR en France entre 2008 et 2012 avec, chaque année, le lancement d'un AAP thématique : la gestion des pathologies chroniques et autres troubles liés au vieillissement (2008), la participation sociale (2009), le maintien au domicile et participation sociale (2010), la mobilité (2011), l'aide à la réalisation d'activités de la vie quotidienne (2012). Ci-après, deux exemples de projets financés :

- ACCESS : Assisting Carers for CooperativE Services to Seniors
- SONOPA : Social Networks for Older adults to Promote an Active life

Les programmes financés par le Ministère de la santé et des solidarités<sup>9</sup> avec, selon les appels, des financements de 100k€ à plusieurs millions :

- Le programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) a pour objectif d'améliorer la santé humaine et le progrès des techniques de soins dans le respect de la personne. Ci-après, deux exemples de projets financés :
  - o PREPAD - Prévention de la perte d'autonomie de la personne âgée à domicile par un programme d'exercices physiques ciblé sur des appareils de renforcement musculaire adaptés ;
  - o RISING-DOM - Impact d'une évaluation des facteurs de RISque de chute et d'une prise en charge personnalisée, sur la mortalité et l'institutionnalisation, après INtervention du SAMU chez la personne âGée à DOMicile ;
  - o Développement et évaluation d'un programme de transition hôpital-domicile post-AVC centré sur le patient, associant accompagnement par un case-manager et accès à une plateforme Internet d'information : essai contrôlé randomisé NAVISTROKE ;
- Le programme de recherche médico-économique (PRME) a pour objet d'évaluer l'efficacité – c'est-à-dire le rapport coût/qualité – des technologies de santé. Ci-après un exemple de projet financé :
  - o e-GOLIAH-ECO - Évaluation médico-économique de la prise en charge par Serious Games en unités ambulatoires et à domicile des enfants atteints de troubles du spectre autistique ;
- Le programme de recherche sur la performance du système des soins (PREPS) évalue les organisations professionnelles améliorant la qualité des soins et des pratiques. Ci-après trois exemples de projets financés :

---

<sup>9</sup> [Consulter la page dédiée au programme de recherche sur le site du Ministère des solidarités et de la santé.](#)

- TeleOncoGe - Déploiement d'une Télé-consultation en Oncogériatrie pour les patients âgés de 75 ans et plus allant bénéficier d'un traitement oncologique et habitant une zone non ou peu pourvue d'évaluation oncogériatrique à proximité du centre oncologique de référence ;
- PADI-PALLI - Comment améliorer la prise en charge des personnes âgées résidant en EHPAD : étude Interventionnelle de méthodes mixtes sur une démarche PALLiative Intégrée précoce ;
- ADELE - Parcours de soins des enfants avec Trouble du Spectre Autistique (TSA) inclus dans la cohorte ELENA : Appariement au Système National de Données de Santé ;
- Le programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale (PHRIP) accompagne les démarches innovantes qui favorisent l'amélioration des pratiques des auxiliaires médicaux et, ainsi, la qualité des soins délivrés aux patients. Ci-après, deux exemples de projets financés :
  - ReFEx - Rééducation des fonctions exécutives dans les activités de la vie quotidienne des patients cérébrolésés : Apports d'un outil informatisé de rééducation simulant un environnement réel ;
  - SEVIRE - Utilisation de la réalité virtuelle immersive pour entraîner les capacités de traitement multisensoriel des enfants de 8 à 16 ans avec un Trouble du Spectre de l'Autisme : Etude pilote randomisée.

Les AAP « Structures 3.0 » de l'Agence du numérique en santé<sup>10</sup> ont pour objectif d'expérimenter et évaluer en conditions réelles de nouvelles solutions et de nouveaux usages en matière de e-santé dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Les projets, subventionnés à hauteur de 300 000€ maximum, doivent être portés par des ESSMS, en partenariat avec un fournisseur de solution numérique. Ci-après deux exemples de projets financés :

- Planifier les interventions des professionnels en EHPAD en tenant compte des souhaits des résidents ;
- Faciliter l'acquisition de compétences pour les enfants atteints de troubles autistiques grâce à des jeux vidéo en réalité mixte.

Le programme annuel « Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap » de l'IRESP<sup>11</sup> finance chaque année quatre AAP (un blanc, deux thématiques, un appel à action structurante) dont la subvention maximale, pour chaque projet, est de 250 000€ sur au plus 48 mois. Est souhaité dans ce programme la production de connaissance en SHS en en santé publique en lien avec les enjeux de l'action publique restreint au périmètre de missions de la CNSA. Ci-après deux exemples de projets financés :

- La communication des élèves avec polyhandicap en contexte de classe – Etude des interactions entre pairs et entre élève/adulte au sein du groupe pédagogique.
- Comparaison et changement dans le financement des aides techniques pour les personnes handicapées - une étude internationale.

La FIRAH finance chaque année quatre AAP (un général et trois thématiques)<sup>12</sup> avec, pour chaque projet, une subvention maximale de 100 000€ sur au plus 36 mois. Ces AAP visent le soutien à des recherches appliquées qui contribuent à l'amélioration de l'autonomie, la qualité de vie et la participation sociale des personnes en situation de handicap. Ci-après deux exemples de projets financés :

<sup>10</sup> [Consulter la page dédiée aux AAP « Structures 3.0 » sur le site de l'Agence du numérique en santé.](#)

<sup>11</sup> [Consulter la page dédiée au Programme Autonomie sur le site de l'IRESP.](#)

<sup>12</sup> [Consulter la page dédiée au AAP sur le site de la FIRAH.](#)

- Impacts des services professionnels reçus lors de l'appareillage auditif sur l'adoption, l'utilisation et la satisfaction envers les prothèses auditives ainsi que la participation sociale et la qualité de vie des adultes présentant une déficience auditive.
- Emploi accompagné : Compétences des référents et expériences des personnes accompagnées.

Le concours d'innovation i-Lab piloté par la BPI<sup>13</sup> a pour objectif de détecter des projets de création d'entreprises de technologies innovantes et de soutenir les meilleurs d'entre eux grâce à une aide financière maximale de 600 000€ et un accompagnement adapté.

---

<sup>13</sup> [Consulter la page dédiée au Concours d'innovation i-Lab sur le site de la BPI.](#)

### 13.5. Annexe 5 : tableau récapitulatif des lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI préparatoire au second AAP du PPR Autonomie

Après consultation des personnes ayant déposé une lettre d'intention, 65 d'entre elles nous ont autorisé à diffuser les informations disponibles dans le tableau ci-après. Dès lors que les personnes n'ont pas souhaité communiquer une information, ou que celle-ci n'était pas disponible dans la lettre d'intention, il est inscrit « non communiqué » dans la case.

<b>Tableau 4 - Récapitulatif des lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI préparatoire à l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie</b>				
<b>NOM Prénom</b>	<b>Adresse mail</b>	<b>Projet : titre</b>	<b>Projet : résumé</b>	<b>Besoins de partenaires exprimés dans la lettre d'intention déposée</b>
ALEMANNO Sylvie	sylvie.parrini-alemanno@lecnam.net	Autonomisation Relationnelle – Grand Age, formes plurielles d'Info-Communication pour une protection sociale en évolution	Analyse de l'évolution des savoirs communicationnels des personnes âgées et des modes d'accompagnement concevables, humains, numériques et hybrides, visant l'autonomie relationnelle.	Non communiqués
ARLEO Angelo	angelo.arleo.idv@gmail.com	Adaptation comportementale et aménagement des espaces de mobilité pour le maintien de l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap	Caractérisation de l'impact du vieillissement visuel sur la perte d'autonomie, à la fois dans le cadre de trajectoires vieillissantes saines et en présence de handicap visuel engendré par la DMLA.	Non communiqués
AUBRY Régis	raubry@chubesancon.fr	GENérations, autONomie, Habitats, Domotique, Evaluation	Ce projet entend : i) décrire et comprendre les besoins et attentes des différents acteurs en termes d'habitat et d'intégration de dispositifs technologiques innovants, ii) mesurer de façon longitudinale et comparative selon les modes d'habitats les paramètres physiques associés à la fragilité, iii) co-construire un modèle intégré de lieux de vie et iv) implanter localement un modèle d'habitat inclusif innovant.	Non communiqués
AUBRY Régis	raubry@chubesancon.fr	Observation, Solution, Expérimentation contre la Vulnérabilité Engendrée par la Médecine	Créer un espace mêlant clinique, observatoire, recherche et formation dédié à la vulnérabilité induite par les progrès médicaux, c'est-à-dire auquel on peut associer des événements médicaux expliquant leur situation actuelle de perte d'autonomie.	Non communiqués
BABEL Marie	marie.babel@irisa.fr	Assistance robotique sécurisée à la saisie d'objets par contrôle partagé et retour multisensoriel	Concevoir une assistance innovante et sécurisée à la mobilité du membre supérieur pour la saisie et la manipulation d'objets grâce à la construction d'une coopération humain-robot.	Non communiqués

**Tableau 4 - Récapitulatif des lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI préparatoire à l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie**

NOM Prénom	Adresse mail	Projet : titre	Projet : résumé	Besoins de partenaires exprimés dans la lettre d'intention déposée
		pour les déficiences motrices sévères		
BALTENNECK Nicolas	nicolas.baltenneck@univ-lyon2.fr	Identité vocationnelle et parcours éducatifs des jeunes déficients visuels	Etude des trajectoires éducatives des déficients visuels par l'analyse des effets de différents facteurs sur le développement de l'identité vocationnelle (tels que le parcours éducatif, le type de déficience visuelle et le contexte familial et social).	Des chercheurs en sociologie et en sciences de l'éducation spécialistes des questions de handicap.
BEGOT Anne- Cécile	anne- cecile.begot@u- pec.fr	Vieillir avec la mucoviscidose. Perte d'autonomie et avancée en âge avec la maladie chronique	Saisir comment les personnes atteintes de la mucoviscidose vieillissent avec cette pathologie chronique grave et invalidante.	Non communiqués
BERGERON Vance	vance.bergeron@en s-lyon.fr	Movement Optimization coupled with Virtual Environments	L'objectif principal du projet est de transférer des technologies de pointe permettant d'aider les personnes à surmonter leur paralysie et diminuer le handicap.	Non communiqués
BEUSCART Jean-Baptiste	jean- baptiste.beuscart@u niv-lille.fr	Autonomie, Vulnérabilité et Vieillesse. Une approche holistique et multidisciplinaire.	Développer un concept holistique de l'expérience de la perte ou du maintien de l'autonomie chez les personnes âgées vulnérables afin de mettre en place des indicateurs capables de décrire, de mesurer, d'explorer et de prédire les modifications de l'autonomie.	Non communiqués
BOREL Benoît	benoit.borel@unilim .fr	La téléadaptation comme stratégie de prévention et de préservation de l'autonomie et de l'état de santé.	Optimiser la téléadaptation dans l'accompagnement des populations vers une pratique régulière d'activité physique à des fins de prévention et de préservation de l'autonomie et de la santé.	Partenaire issu du monde socio-économique spécialiste du développement et de l'optimisation d'outils ou de plateformes numériques, des chercheurs en SHS spécialistes de l'évaluation de l'acceptabilité de nouvelles technologies, des chercheurs spécialistes de l'évaluation médico-économique, des chercheurs en sciences de l'éducation ayant des compétences sur les modalités d'intervention pédagogique à distance.

**Tableau 4 - Récapitulatif des lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI préparatoire à l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Adresse mail</b>	<b>Projet : titre</b>	<b>Projet : résumé</b>	<b>Besoins de partenaires exprimés dans la lettre d'intention déposée</b>
CASSAGNAU D Pascaline	pascaline.cassagnaud@chu-lille.fr	Prévention de la perte d'autonomie en lien avec le handicap cumulé de troubles cognitifs et auditifs	Promouvoir et coordonner le dépistage et la prise en charge précoce (protocole de réhabilitation auditive) de la surdité chez les patients suivis pour des pathologies cognitives et neurodégénératives, avec l'objectif de décloisonner la prise en charge médicale.	Des mutuelles, des CPAM, des acteurs du champ du handicap spécialisés dans la déficience auditive (SAVS par ex), des associations de malades.
CHABERT Anne-Lyse	chabert.annelyse@gmail.com	Les freins sur les lieux de vie des personnes dépendantes, des conséquences systémiques ?	Interroger l'aide à domicile comme pouvant freiner la participation sociale des personnes accompagnées.	Non communiqués
CLANCHE Fabien	fabien.clanche@univ-lorraine.fr	De la réalité-virtuelle aux biomarqueurs pour caractériser le risque de chute	Proposer aux praticiens une solution technologique basée sur la réalité virtuelle pour collecter et identifier différents indicateurs de risque de chute (basés sur les performances cognitive-motrice de la personne âgée).	Des partenaires en intelligence artificielle et en santé publique
CLARIZIO Emanuele	emanuele.clarizio@univ-catholille.fr	Penser le Handicap et l'AutoNomie au prisme des Technologies d'Assistance et de Suppléance à la Motricité	Relever les enjeux éthiques des techniques d'assistance et de suppléance à la motricité, en interrogeant par exemples les manières dont elles façonnent les espoirs et les perspectives de réhabilitation, œuvrent à un rapprochement des cultures de la rééducation et de la réhabilitation, etc.	Non communiqués
DALIBERT Lucie	lucie.dalibert@univ-lyon1.fr	Quelle(s) autonomie(s) dans le contexte du vécu chronique appareillé ? Exploration comparée d'agencements (in)capacitants dans la vie quotidienne	Interroger les relations entre des personnes et des dispositifs techniques (dispositifs de neuromodulation - Parkinson -, prothèse et dialyse) qui appareillent leurs corps ou leur monde de vie.	Non communiqués
DECLERCQ Christelle	christelle.declercq@univ-reims.fr	La cognition sociale comme handicap à l'autonomie dans les troubles neurodéveloppementaux	Etudier l'impact des compétences émotionnelles, communicationnelles et en théorie de l'esprit, ainsi que des facteurs environnementaux sur l'autonomie des adolescents et jeunes adultes concernés par les TSA, TDI et TDAH.	Structures accompagnant des personnes ayant des troubles neurodéveloppementaux.
DELEVOYE-TURRELL Yvonne	yvonne.delevoye@univ-lille.fr	Environnement multi-sensoriel pour faire découvrir le plaisir de l'effort pendant une réadaptation cardiaque	Mettre en place et évaluer l'influence d'un environnement multisensoriel sur l'engagement du patient dans un programme d'activité physique adaptée en fonction de son profilage psychologique (caractéristiques émotionnelles, cognitives et motivationnelles).	Des spécialistes de la diffusion des odeurs ayant la possibilité de créer un diffuseur bas coût.

**Tableau 4 - Récapitulatif des lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI préparatoire à l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Adresse mail</b>	<b>Projet : titre</b>	<b>Projet : résumé</b>	<b>Besoins de partenaires exprimés dans la lettre d'intention déposée</b>
DESJEUX Cyril	cyril.desjeux@handeo.fr	Handicap et participation politique	Cette recherche s'intéresse aux facteurs environnementaux de l'autonomie favorisant l'implication politique des personnes en situation de handicap.	Des chercheurs en sociologie, droit et psychologie étrangers (européens) spécialistes du champ politique ou du handicap.
DOMINEY Peter Ford	peter.dominey@inserm.fr	Augmenter l'autonomie physique et socio-cognitive avec un robot de rééducation autonome et acceptable	Non communiqué	Non communiqués
EYRAUD Benoît	benoit.h.eyraud@gmail.com	Ancrer l'autonomie de vie comme droit humain	Eclairer les conditions des productions et circulations des normes de droits humains dans une approche pragmatiste et participative.	Non communiqués
Non communiqué	marketa.fingerova@crenau.archi.fr	Co-design avec des habitants pour envisager des nouveaux types de cohabitation au sein de leurs pavillons périurbains (titre provisoire)	Evaluation des dispositifs Wello et Divadom expérimentés par Nantes Métropole et mise en place, suivi et évaluation du fonctionnement et de l'usage de dispositifs de cohabitation au sein des habitats pavillonnaires privés.	Non communiqués
FRERET Thomas	thomas.freret@unicaen.fr	COgnition, Mobilites, Et TEmporalité	Détecter les seniors à risque de développer une maladie neuro-évolutive par l'utilisation d'une application mobile et des données du SNDS, et étudier l'efficacité de programmes de réhabilitation afin de prévenir (ou freiner) l'évolution vers une maladie neuro-évolutive.	Non communiqués
GATIN Laure	laure.gatin@aphp.fr	Neuro-Orthopédie Mobile, l'unité mobile de prise en charge des handicaps	Ce projet entend évaluer les effets d'un système de prise en charge mobile avec modification du parcours de soins de patients atteints d'hypertonie déformante acquise, sous la forme d'une unité mobile, formulant l'hypothèse que cela pourrait augmenter l'accès aux traitements chirurgicaux de ces malades.	Non communiqués
GZIL Fabrice	fabrice.gzil@ehespar.fr	Handicaps lourds et grande dépendance : reconnaître une capacité d'autonomie dans la pluralité des formes de vies	Décrire et d'analyser les situations d'autonomie (renforcement ou entrave) vécues par les personnes en situation de handicap lourd et de grande dépendance, afin de proposer des dispositifs, des interventions, des organisations, etc. favorisant cette autonomie.	Non communiqués



**Tableau 4 - Récapitulatif des lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI préparatoire à l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Adresse mail</b>	<b>Projet : titre</b>	<b>Projet : résumé</b>	<b>Besoins de partenaires exprimés dans la lettre d'intention déposée</b>
HANON Olivier	olivier.hanon@aphp.fr	Evaluation des solutions d'accompagnement de nuit des séniors en perte d'autonomie à domicile : bénéfices et limites	Identifier une sélection de solutions d'accompagnement de nuit, d'en évaluer les usages, d'en mesurer l'impact en utilisant une méthodologie mixte (efficacité clinique, efficacité sociale et soutenabilité économique).	Non communiqués
KANHONOU Michele	michele.kanhonou@devinci.fr	Accompagner la perte cognitive avec la musique indienne carnatique	Concevoir, tester et valider un mode innovant de stimulation cognitive (musicothérapie) des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou autres types de démences.	Des chercheurs en neurosciences.
LALO Elodie	elodie.lalo@univ-orleans.fr	Approche Inclusive et ergonomique du travail et des Organisations	Eclairer la question de l'inclusion dans l'emploi des salariés atteints d'une maladie chronique (ou autres situations de vulnérabilité).	Non communiqués
LECHEVALIER Sébastien	sebastien.lechevalier@ehess.fr	L'innovation tirée par le care : le cas des soins aux personnes âgées en France et au Japon	Partant du constat que certaines technologies ne tiennent pas leurs promesses, le projet entend interroger s'il s'agit de problèmes ponctuels d'appropriation ou bien d'une difficulté fondamentale liée à la façon dont sont articulés les besoins sociaux et les réponses technologiques.	Des chercheurs spécialistes du droit et de la socio-politique de la protection sociale, des sciences de gestion et de l'économie, du domaine médical et des technologies.
LESPINET-NAJIB Véronique	veronique.lespinet@ensc.fr	Fablab inclusif et accessible : élaboration d'une démarche universelle de conception participative par et pour les personnes en situation de handicap	Formaliser une démarche universelle de conception participative par et pour les personnes en situation de handicap dans les processus de conception d'outils ou de services afin de proposer un modèle de FabLab inclusif et accessible.	Non communiqués
LOHR Christophe	christophe.lohr@imt-atlantique.fr	Programme Autonomie du Lab-STICC	La contribution a principalement consisté en la présentation des projets de recherche en cours au sein du laboratoire : jumeau numérique pour le handisport, jeux sérieux pour l'activité physique des seniors au domicile, robot coach de rééducation fonctionnelle, jeux d'imitation entre robot humanoïde et enfant ayant des troubles du spectre autistique, jumeaux numériques pour l'interaction humain-Robot.	Non communiqués

**Tableau 4 - Récapitulatif des lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI préparatoire à l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Adresse mail</b>	<b>Projet : titre</b>	<b>Projet : résumé</b>	<b>Besoins de partenaires exprimés dans la lettre d'intention déposée</b>
MANDIGOUT Stéphane	stephane.mandigout@unilim.fr	Un dispositif innovant au service des professionnels paramédicaux pour la prise en charge et l'incitation à l'activité à domicile des patients.	Utilisation des technologies de santé pour l'accompagnement des patients malades chroniques vers des modes de vie « actifs »	Non communiqués
MARTEL Karine	karine.martel@insh-ea.fr	Accompagner l'autonomie dans les interactions sociales et moments de transition de vie chez les enfants en situation de handicaps complexes sévères	Observer les compétences et les besoins en matière de communication des enfants en situation de handicaps complexes sévères dans différentes situations sociales et, partant, élaborer un modèle d'adaptation des situations sociales afin de viser la plus grande autonomie sociale de chaque enfant.	Partenaire en informatique spécialiste des interfaces multimodales.
MAUREL Fabrice	fabrice.maurel@unicaen.fr	CEcité TExtuelle et LECTure Multigrain	Développer et exploiter les résultats obtenus et en cours d'acquisition dans un projet d'amélioration de l'accessibilité des pages Web aux non-voyants pour l'étendre aux usagers souffrant de "cécité textuelle" (handicap sensoriel, mental, troubles cognitifs, etc.).	Non communiqués
MEGDICHE Imen	imen.megdiche@univ-jfc.fr	Prévention de perte d'Autonomie dans le Parcours de VIE des Seniors	Développer un algorithme efficace de prédiction de l'évolution de l'autonomie des seniors de plus de 60 ans en croisant les données issues d'un dispositif "dans les murs" (via l'utilisation de la solution de la société Telegrafik - capteurs installés dans l'environnement) et hors les murs (via un module clipsé sur une canne pour prédire les anomalies dans la marche).	Non communiqués
MENGUE-TOPIO Hursula	hursula.mengue-topio@univ-lille.fr	Déficience intellectuelle et technologie de soutien à l'autonomie des déplacements	Développer une application d'aide aux déplacements indépendants implémentée dans un smartphone pour les personnes avec déficience intellectuelle.	Non communiqués
MERLET Jean-Pierre	Jean-Pierre.Merlet@inria.fr	Conception appropriée et duale d'objets de service	Elaborer des méthodes de conception d'objets de service qui serviront à l'assistance, l'autonomisation et au monitoring de la santé pour la communauté médicale.	Chercheurs en SHS.

**Tableau 4 - Récapitulatif des lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI préparatoire à l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie**

NOM Prénom	Adresse mail	Projet : titre	Projet : résumé	Besoins de partenaires exprimés dans la lettre d'intention déposée
MESURE Serge	serge.mesure@univ-amu.fr	L'Autonomie de la prise en charge thérapeutique rééducative à domicile : programmes individualisés basés sur l'apprentissage automatisé et la réalité virtuelle	Développer un programme rééducatif individualisé au domicile partant d'un dispositif d'évaluation des capacités du patient, ce programme visant la prise en charge de plusieurs types de pathologie (neurologique, traumatique, orthopédique, etc.).	Des chercheurs spécialistes en méthodologie des facteurs humains avec des compétences en psychologie, une structure permettant de tester les conditions d'usage et d'acceptation des technologies qui seront développées, une entreprise susceptible d'apporter une vision claire et précise du marché potentiel.
MOKHTARI Mounir	mounir.mokhtari@imt.fr	Programme de recherche pour le bien vieillir à domicile dans une approche populationnelle	Il s'agit d'intégrer plusieurs sources de données (dispositifs médicaux, capteurs, données de l'environnement, etc.) et fournir via un apprentissage automatique et autres outils d'analyse une stratification des populations pour personnaliser un suivi tout à la fois adapté par strate mais aussi individualisé, mêlant préventif et curatif dans un continuum.	Non communiqués
MOKHTARI Mounir*	mounir.mokhtari@imt.fr	Citoyennage : les personnes âgées s'expriment, les professionnels écoutent	Contribution d'un acteur associatif qui souhaiterait conduire une étude qualitative sur la démarche "Citoyennage", c'est-à-dire la façon dont un territoire devient territoire d'innovation sociale au travers de la formation de personnes âgées expertes et de l'intégration des aînés dans les processus décisionnels.	Non communiqués
MOUSSI Nassim*	moussi.nassim@hotmail.fr	Le modèle post-EHPAD s'invente aujourd'hui mais comment questionner les enjeux des parcours résidentiel ?	Contribution d'un collectif d'architectes intéressé pour construire une lecture participative et programmatique permettant d'imaginer l'aménagement, la rénovation ou la construction nouvelle de lieux de vie.	Non communiqués
NOWIK Laurent	laurent.nowik@cnav.fr	Préservation de l'autonomie des seniors au sein des « habitats intermédiaires » versus « logements ordinaires »	Comprendre comment le "vivre en habitat intermédiaire" comparé au "vivre au domicile classique" contribue ou non à la préservation de l'autonomie.	Des architectes ou urbanistes, des chercheurs en sciences de gestion ou économiques, des chercheurs en sciences sociales ou sciences de l'ingénieur intéressés par les technologies numériques comme soutien au maintien de l'autonomie.

**Tableau 4 - Récapitulatif des lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI préparatoire à l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Adresse mail</b>	<b>Projet : titre</b>	<b>Projet : résumé</b>	<b>Besoins de partenaires exprimés dans la lettre d'intention déposée</b>
ORLIKOWSKI David	david.orlikowski@ap hp.fr	Plateforme multidisciplinaire d'innovation et d'évaluation des technologies pour le handicap et l'autonomie.	Monter un site dédié à l'étude, la conception et l'évaluation de systèmes et dispositifs techniques dédiés à la mobilité des personnes atteintes et/ou âgées au sein d'établissements spécialisés. Cette mobilité concernera les aides aux transferts, l'exécution des tâches quotidiennes et le déplacement au sein de l'établissement ou en dehors.	Non communiqués
OUBAYA Nadia	nadia.oubaya@aphp .fr	Devenir des patients après première amputation majeure de membre inférieur : une étude observationnelle à méthodes mixtes	Identifier et caractériser les profils des patients ayant subi une amputation majeure de membre inférieur, décrire leur devenir (appareillage, niveau d'autonomie, mortalité, trajectoire de santé, etc.) et chercher à identifier des facteurs prédictifs explicatifs (données cliniques, sociodémographiques, etc.).	Non communiqués
PERES Karine	karine.peres@u- bordeaux.fr	Autonomie perçue et autonomie hétéro-évaluée : approche processuelle dynamique et dispositifs innovants	Le projet visera : i) à décrire le processus de perte d'autonomie selon une approche dynamique permettant d'identifier les stades clés, les principales trajectoires fonctionnelles, que ce soit dans le contexte du vieillissement et/ou du handicap ; ii) à comparer le sentiment d'autonomie (autonomie perçue) et l'autonomie définie au plan clinique et « administratif » ; iii) à explorer la manière dont certaines épreuves de la vie impactent l'autonomie ; iv) à évaluer les bénéfices en terme d'autonomie (objective et perçue) d'innovations sociales et numériques selon une approche participative et écosystémique.	Des chercheurs : en SHS ayant une expertise dans l'analyse de discours, spécialistes de la recherche participative, ST en deep learning, data mining et en modélisation et intégration de données issues de capteurs multiples et multiples échelles. Des responsables de cohortes (handicap), des grandes enquêtes nationales (HSM, ESPS, Autonomie...) et européennes (SHARE).
PERROCHON Anaick	anaick.perrochon@u nilim.fr	La REALITE étendue dans le Diagnostic et l'Entraînement des troubles cognitivo-moteurs de la Personne Agée en Perte d'autonomie.	Etudier les facteurs explicatifs de la performance motrice en situations complexes dans différentes populations afin de détecter plus précocement les personnes à risque de perte d'autonomie et de proposer des programmes d'entraînement plus adaptés dont il s'agira d'évaluer l'acceptabilité et l'utilisabilité.	Non communiqués
PEYRARD Estelle*	estelle.peyrard@apf .asso.fr	Améliorer les méthodes d'évaluation en phase de conception, choix et usage des aides techniques	A chaque phase du cycle de vie des aides techniques, analyser et comparer les approches et les axes d'évaluation afin d'en identifier les spécificités et les apports réciproques.	Toutes celles et ceux intéressés par l'interaction entre l'utilisateur et le produit : ergonomie, psychologie cognitive, sociologie des usages, design, etc.

**Tableau 4 - Récapitulatif des lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI préparatoire à l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Adresse mail</b>	<b>Projet : titre</b>	<b>Projet : résumé</b>	<b>Besoins de partenaires exprimés dans la lettre d'intention déposée</b>
PILLET Helene	helene.pillet@ensam.eu	Assistance à la locomotion Synergique et Transparente intEgrant l'homme	Concevoir et développer des dispositifs technologiques innovants d'assistance à la locomotion capables de reproduire les fonctions locomotrices, d'intégrer l'intention des utilisateurs dans leur commande, de personnaliser les réglages, de faciliter l'apprentissage associé à leur usage et de mieux saisir l'expérience vécue par les utilisateurs.	Non communiqués
PUDLO Philippe	Philippe.Pudlo@uphf.fr	Conception interdisciplinaire et Participative d'Orthèses de Suppléance motrice à coût raisonnable à destination des personnes en perte d'autonomie	Le projet entend expérimenter une méthodologie de conception d'orthèses de suppléance motrice à coût raisonnable adaptées aux besoins et répondants aux attentes des usagers.	Fablabs, partenaires en fabrication additive, en intelligence artificielle, en métrologie et capteurs, en sûreté de fonctionnement, mais également des revendeurs d'aides techniques et organismes financeurs.
PUGNIERE- SAAVEDRA Frédéric	frederic.pugniere-saavedra@univ-ubs.fr	Nouveaux Usages des Dispositifs Générationnels d'Entraide atténuant les Entraves	Analyser la manière dont les personnels dans les établissements et les services médico-sociaux évaluent et font face à des situations complexes.	Non communiqués
QUIJOUX Flavien	flquijoux@gmail.com	Validation d'un outil de détection de la fragilité et du risque de chute assisté par intelligence artificielle	Déploiement d'un maillage technologique en EHPAD et à domicile pour développer des chaînes de mesure intelligentes de la fragilité pour prédire le risque d'entrée en EHPAD à 1 an et quantifier la fragilité à des âges avancés après l'entrée en EHPAD.	Non communiqués
QUILLIEN Jean- François*	jeanfran.quillien@wanadoo.fr	Favoriser l'inclusion sociale en structurant l'aide de proximité	Imaginer et expérimenter un nouveau dispositif favorisant les relations sociales entre les personnes en situation de handicap vivant à domicile et leur voisinage de proximité.	Non communiqués
Non communiqué *	b.ramelet@arsla.org	Développer la recherche en innovation technologique pour l'autonomie des personnes atteintes de SLA.	Contribution d'une association intéressée pour prendre part à des initiatives de recherche sur le SLA.	Non communiqués
RANCHET Maud	maud.ranchet@univ-eiffel.fr	Comprendre les effets du vieillissement sur la marche: rôle des mécanismes de neuroplasticité	Mieux comprendre le rôle de certaines régions corticales impliquées dans différents contextes de marche, et déterminer les effets de la rééducation intensive sur la neuroplasticité cérébrale de patients parkinsoniens.	Non communiqués

**Tableau 4 - Récapitulatif des lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI préparatoire à l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Adresse mail</b>	<b>Projet : titre</b>	<b>Projet : résumé</b>	<b>Besoins de partenaires exprimés dans la lettre d'intention déposée</b>
RENEVIER GONIN Philippe	philippe.renevier@univ-cotedazur.fr	Personne en perte d'autonomie au cœur du processus de production de logiciels innovants	Expérimenter une modalité d'association des personnes en situation de handicap ou âgées au processus de production de logiciel.	Un établissement d'accueil de personnes en perte d'autonomie. Des chercheurs en psychologie ou ergonomie pour systématiser la prise en compte des capacités des utilisateurs dans les méthodes agiles. Des chercheurs en économie pour démontrer l'intérêt économique de la démarche.
ROHAN Pierre-Yves	pierre-yves.rohan@ensam.eu	Photomaton du vieillissement : Mesures écologiques pour identifier les signes précoces de déclin dans la population générale et promouvoir un vieillissement	Développer et réaliser une étude de faisabilité et d'acceptabilité de techniques de mesure du vieillissement biologique et de définition de biomarqueurs (qui prendrait la forme d'une plateforme technologique mobile).	Non communiqués
ROMAIN Olivier	olivier.romain@cyu.fr	Détection précoce des fragilités biomécaniques par l'analyse statistique des signatures d'une caméra non conventionnelle de type radar, à domicile.	Déploiement d'un dispositif de capteurs domicile pour prévenir les chutes via l'analyse des données de marche des personnes.	Non communiqués
ROUTIER Cédric	cedric.routier@univ-catholille.fr	L'Habiter, entre Expériences Plurielles du Handicap et Attentes Croisées	Nourrir une réflexion théorique et pratique à partir de projets d'inclusion par l'habitat dans les champs du handicap et de la vieillesse, sous l'angle de l'innovation sociale.	Des partenaires en architecture et urbanisme.
RUFFIE Sébastien	sebastien.ruffie@univ-antilles.fr	Participation sociale aux activités physiques et autonomie des aînés fragiles. Analyse territoriale des dispositifs et des usages en matière d'AP	Se fondant sur une analyse comparative des environnements, ce projet vise à étudier la manière dont les groupes sociaux s'organisent pour répondre aux défis du maintien de l'autonomie des aînés fragiles ou pré-fragiles, notamment s'agissant de l'accès aux activités physiques et de loisirs.	Des chercheurs en sciences de la vie et en psychologie, ou ayant des liens avec des unités spécialisées dans la recherche clinique et épidémiologique.
SEGUIER Renaud	renaud.seguier@centralesupelec.fr	Agent conversationnel et lien social	Evaluer les effets de l'utilisation d'un robot social en établissement sur l'apparition de signes avant-coureurs de dépression chez les personnes âgées.	Des chercheurs spécialisés dans l'analyse des usages technologiques.

**Tableau 4 - Récapitulatif des lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI préparatoire à l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie**

NOM Prénom	Adresse mail	Projet : titre	Projet : résumé	Besoins de partenaires exprimés dans la lettre d'intention déposée
SOMME Dominique	dominique.somme@chu-rennes.fr	Architecture, Gériatrie, Organisation de l'environnement et Recherche sur l'Autonomie en EHPAD	Nourrir la réflexion sur l'évolution des solutions d'hébergement pour personnes âgées en : i) identifiant des philosophies architecturales des EHPAD et de leurs usages afférents, ii) étudiant les impacts architecturaux sur les résidents et les professionnels, iii) étudiant l'appropriation d'un nouvel environnement architectural et iv) concevant un outil pédagogique à l'usage des professionnels du soin et de l'architecture.	Non communiqués
TOULEMON Léa	lea.toulemon@ipp.eu	Les effets d'une organisation du travail innovante sur les salariés et les bénéficiaires de l'aide à domicile : une expérimentation aléatoire	Evaluation des effets d'une organisation du travail de type « Buurtzorg » dans des SAAD sur le personnel et les personnes accompagnées.	Non communiqués
WANG Simeng	simeng.wang@cnrs.fr	Vieillir à l'étranger : expériences de personnes âgées d'origine chinoise en France et leur accompagnement	Non communiqué	Non communiqués
WATIER Bruno	bruno.watier@univ-tlse3.fr	Les Fauteuils Roulants de demain Pour la ville : optimisés, connectés et facilitant l'accessibilité	Améliorer les conditions d'accès des personnes en fauteuils aux infrastructures urbaines intérieures ou extérieures par la conception de fauteuils connectés et optimisés pour l'usage urbain, et l'utilisation d'une application mobile de gestion des itinéraires.	Non communiqués
WINANCE Myriam	myriam.winance@inserm.fr	Grande dépendance et autonomie : expériences, configurations subjectives, processus de compensation. (titre provisoire)	Partant de situations importantes de restriction de l'autonomie, il s'agira d'analyser ces situations, et la manière dont sont mis en place des dispositifs de compensation. Plus précisément, il s'agira d'étudier le travail pratique réalisé par les personnes et les moyens discursifs, institutionnels et matériels qu'elles mobilisent pour doter les personnes de qualités singulières.	Non communiqués

**Tableau 4 - Récapitulatif des lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI préparatoire à l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Adresse mail</b>	<b>Projet : titre</b>	<b>Projet : résumé</b>	<b>Besoins de partenaires exprimés dans la lettre d'intention déposée</b>
ZORY Raphael	raphzory@gmail.com	Vers une prévention personnalisée, multidimensionnelle et participative de la perte d'autonomie chez la personne âgée.	Développer un modèle à grande échelle de prévention multidimensionnelle et personnalisée de la fragilité chez la personne âgée en développant des outils de référencement, de concertation et d'aide à l'orientation, expérimentant de nouveaux parcours de prévention et en développant et validant des outils numériques d'évaluation et d'intervention.	Non communiqués
*Contributions d'acteurs non académiques				